

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 28 (1920)

Heft: 3

Rubrik: Xe congrès international de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

réfugiés dans la capitale, ni les bébés entre 1 et 3 ans qui ne fréquentent pas la maternelle, n'ayant personne pour les y conduire. D'ailleurs, la plupart du temps, écoles et maternelles sont des institutions illusoires, ne pouvant être utilisées faute de charbon.

Il y a à Budapest, actuellement, quantité d'enfants dont la nudité n'est recouverte que de haillons souillés en guise de chemises et de nombreux petits, dont la nourriture serait assurée par l'action Hoover à Budapest¹, ne peuvent en bénéficier, le manque absolu de vêtements et de chaussures leur interdisant de se rendre dans les cantines où les repas sont distribués.

La situation des autres villes et villages de la Hongrie ne diffère de celle de la capitale que par le fait que, celle-là absorbant totalement les secours venant de l'étranger, rien n'a pu encore être fait en dehors de Budapest pour soulager la misère absolue résultant de cinq années de guerre et de blocus, suivies par le bolchévisme et l'occupation.

Julie Eve VAJKAY,
Déléguée de la Croix-Rouge hongroise en Suisse.

Pour les enfants suisses

L'office central pour l'Assistance aux enfants suisse nécessiteux, à Bâle, a pu placer jusqu'au 31 décembre 1919, pour un

¹ The American Committee for Hungarian Sufferers porte les frais de cette action de secours, dont 100,000 enfants profiteraient.

séjour plus ou moins long, 16,703 enfants suisses de l'étranger et du pays, et cela avec la collaboration de ses nombreux comités cantonaux et locaux répandus dans le pays entier. 12,378 de ces enfants ont été accueillis comme hôtes dans des familles, tous les autres ont dû être placés, par des raisons de santé ou par suite de manque de places gratuites, dans des sanatoria et des homes de convalescence.

Les dépenses totales se sont élevées, jusqu'à cette date, à 1,123,946 fr. et se répartissent comme suit: pour les placements dans des sanatoria et homes, 569,393 francs; pour l'habillement (vêtements, linge, souliers), 112,089 fr.; pour les cadeaux de Noël (de vivres et vêtements), distribués aux enfants suisses à l'étranger, 182,142 francs. Maintenant les fonds de l'office central sont complètement épuisés et le nouvel an a dû être commencé par un déficit de 243,463 fr. L'activité de l'office central ne peut donc être maintenue que s'il reçoit de nouveaux dons dans des proportions plus grandes que les mois passés. La Suisse a si largement secouru les étrangers, qu'elle ne peut vraiment pas être moins généreuse envers ses enfants du pays et du dehors. Pour tous renseignements on est prié de s'adresser à l'Office central de l'Assistance aux enfants suisses, 84, faubourg Saint-Jean, Bâle (dès le commencement de l'année: « *Pro Juventute*, section de l'âge scolaire »). Comptes de chèques postaux V 3280 pour les enfants du pays, V 4184 pour les enfants suisses à l'étranger.

X^e Congrès international de la Croix-Rouge

Le Comité international de la Croix-Rouge à Genève convoque en cette ville, pour le 1^{er} septembre 1920, le 10^e Congrès des sociétés de la Croix-Rouge. Ces conférences quinquennales auxquelles participent des représentants de toutes les sociétés

nationales sont d'un très grand intérêt. Cette fois-ci le Comité international présentera un rapport sur son activité depuis 1912; nous savons qu'elle a été considérable et magnifique!

Ce congrès aurait dû avoir lieu en 1917 (le dernier eut lieu à Washington en 1912), mais il ne fut pas possible de le convoquer à cause de la guerre. Il sera sans doute présidé par M. Gustave Ador qui a repris la présidence dès le 1^{er} janvier de cette année.

Nous donnerons le programme prévu pour ce congrès dans un de nos prochains numéros.

Ligues des Croix-Rouges

Les délégués des 30 Sociétés de la Croix-Rouge ayant adhéré jusqu'ici à la Ligue, sont convoqués à Genève pour le 2 mars. Chaque société nationale a droit à 5 délégués; ce congrès durera une semaine environ.

Hommage au colonel Bohny

L'université de Bâle a décerné dernièrement au président de la Croix-Rouge suisse le titre de « Docteur honoris causa ». C'est un juste hommage rendu au colonel Bohny qui a rendu à la Suisse, à sa Croix-Rouge, aux Croix-Rouges des belligérants et à des milliers de malheureux, de très grands services comme médecin en chef de la Croix-Rouge suisse. Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs ce témoignage de haute estime décerné à l'homme de mérite que la Société suisse de la Croix-Rouge a placé à sa tête lors de la dernière assemblée générale, et nous nous joignons de grand cœur aux félicitations adressées de partout au colonel et à Madame Bohny.

La Rédaction.

Avis aux sections de la Croix-Rouge suisse

Les rapports annuels des sections nous sont parvenus trop souvent ces dernières années avec de grands retards. Nous comprenons qu'il n'a pas toujours été possible aux divers comités de nous renseigner sur leur activité dans le temps prescrit, puisque nous nous sommes trouvés dans une période anormale, celle de la mobilisation.

Cette raison n'existe plus aujourd'hui, et nous prions instamment les comités des sections de nous adresser leurs rapports **avant la fin de février**. En ce faisant, ils faciliteront notre tâche, et nous permettront de faire paraître le rapport général en temps utile.

Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.